

La consommation téléphonique augmente sans cesse

La part des technologies de l'information et de la communication dans le budget des ménages est passée de 1,3 % en 1960 à près de 6 % aujourd'hui

Il fait désormais partie de notre quotidien. Le téléphone mobile a aujourd'hui gagné la poche de près de 80 % des Français, contre seulement 10 % fin 1997. Nouveau siècle, nouvelles habitudes, nouvelles dépenses.

« Le téléphone portable est à la fois un phénomène sociétal et de consommation majeur, explique Thierry Saniez, à l'association de consommateurs CLCV. Il a acquis le rang de dépense contrainte, incontournable, même pour les plus défavorisés. »

Cette tendance concerne en réalité l'ensemble des dépenses liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC), dont le mobile et le micro-ordinateur sont les deux produits phares, souligne Régis Authet, à l'Insee.

La part des TIC dans le budget des ménages est ainsi passée de 1,3 % en 1960 à 4,2 % en 2005, et entre 5 et 6 % aujourd'hui. « Il s'agit désormais d'un secteur clé du budget des Français, estime Régis Bigot, au Crédoc. Depuis 1990, il a progressé trois fois plus rapidement que les dépenses de santé. »

En moyenne 45 € par mois et par abonné

Certains n'hésitent plus à rogner sur d'autres postes, tels que l'alimentation et l'habillement, pour maintenir leur niveau de consommation téléphonique. L'Association Française des Utilisateurs de Télécommunications (AFUTT), de son côté, enregistre « de nombreux cas de personnes dont le contrat a été cassé par l'opérateur en raison d'un incident de paiement ».

D'après l'ARCEP, l'Autorité de Régulation du secteur, un opérateur de téléphonie mobile perçoit en moyenne 45 € par mois et par abonné (les trois quarts des personnes équipées sont au forfait), ou 15 € pour une personne ayant opté pour la formule prépayée. Et le téléphone mobile ne connaît pas la crise.

« L'an dernier, détaille Régis Bigot, la consommation des ménages a progressé de 2 %, et la part dédiée aux nouvelles technologies a bondi de

7 % sur la même période. Ces chiffres illustrent qu'il s'agit bien d'une véritable tendance de consommation, et non d'un phénomène de mode. »

Les associations de consommateurs attendent l'arrivée d'un quatrième opérateur

De même, l'apparition de l'iPhone et des téléphones permettant d'accéder à la télévision ou de surfer sur Internet a créé de nouveaux besoins, conduisant à augmenter la facture de 20 à 30 € par mois, estime Régis Bigot.

Pour faire baisser les prix, les associations de consommateurs attendent avec impatience l'arrivée d'un quatrième opérateur, qui pourrait être le groupe Free, s'il obtient l'aval de l'ARCEP d'ici à la fin de l'année.

« En Autriche, insiste un observateur, les tarifs défient toute concurrence, car le marché est extrêmement concurrentiel. Orange, qui vient de s'y lancer, y pratique des prix nettement plus bas qu'en France ! »